



A PARTIR DU 7 MARS, ORGANISONS LA MISE A L'ARRET DU PAYS POUR GAGNER LE RETRAIT DU PROJET MACRON MANIFESTATION ET RASSEMBLEMENT MERCREDI 15 FEVRIER POUR PORTER LES REVENDICATIONS DE NOS ECOLES ET ETABLISSEMENTS

Avec les grèves et manifestations d'une ampleur historique des 19 et 31 janvier et des 7 et 11 février, les salarié.es, les jeunes et plus largement l'ensemble de la population ont puissamment exprimé leur exigence de retrait du projet Macron-Borne contre les retraites.

Comme l'a confirmé récemment le président du COR (Conseil d'Orientation des Retraites), la propagande du gouvernement sur le prétendu déficit et sur le danger imminent qui menacerait nos régimes de retraite ne visent qu'à camoufler son objectif réel : spolier de plusieurs dizaines de milliards d'euros les travailleurs pour financer sa politique. Rappelons que, pour la seule année 2021, les exonérations patronales pour les caisses de retraite se chiffraient à plus de 20 milliards d'euros et que l'égalité salariale femmes/hommes rapporterait plusieurs milliards à la sécurité sociale !

Les raisons pour lesquelles le gouvernement impose une dotation 0 pour les écoles de notre département avec pour conséquence 145 fermetures de classes, baisse des DHG dans les collèges et lycées, refuse d'augmenter les salaires des enseignants sans contreparties, sont les mêmes que celles qui motivent la contre-réforme des retraites : la hausse vertigineuse des dépenses militaires (loi de programmation militaire de plus de 415 milliards sur cinq ans, en hausse de 38% par rapport à la précédente) et les cadeaux aux banquiers et aux grandes entreprises.

Pour nos organisations syndicales, il n'y a pas davantage de raisons d'accepter les mesures de carte scolaire qui résultent de ces nouvelles coupes budgétaires, d'accepter le PACTE enseignant (travailler plus pour perdre moins) qu'il n'y en a d'accepter de travailler deux années de plus pour des pensions toujours plus faibles.

Les organisations syndicales du premier et second degré FNEC FP-FO, FSU, CGT Educ'action, SUD Education appellent les collègues à se réunir dans les établissements, à établir leurs revendications et à participer à la manifestation mercredi 15 février depuis la Préfecture de Créteil jusqu'au Rectorat. Nous demandons qu'une délégation constituée des représentants d'établissements et d'écoles, avec nos organisations syndicales, soit reçue pour présenter toutes les revendications.

Elles invitent parents d'élèves et élu.e.s locaux à s'y associer et à nous rejoindre.

Nous exigeons :

- l'abandon des 145 fermetures de classes dans le primaire
- l'abandon des suppressions d'heures et de classes découlant du projet de DHG dans le second degré
- la satisfaction de toutes les demandes d'ouvertures de classes formulées par les personnels
- la satisfaction des demandes d'ouvertures d'UPE2A, indispensables à la scolarisation des élèves allophones dont le nombre explose partout dans les établissements scolaires du département,
- la création des classes, postes et places dans des structures spécialisées permettant la scolarisation des élèves en situation de handicap dans le respect des notifications
- l'augmentation des salaires de toutes et tous sans contrepartie ni condition, l'abandon du « pacte enseignant »
- le retrait de la réforme des lycées professionnels
- le rétablissement de RASED complets en nombre suffisant pour garantir l'adaptation scolaire dans les écoles
- le recrutement d'AESH pour couvrir les besoins notifiés des élèves en situation de handicap et une augmentation de salaire conséquent pour les AESH (un vrai salaire correspondant à un temps complet), le statut de fonctionnaire ainsi que l'abandon des PIAL
- le recrutement de psychologues du travail, médecins du travail en nombre suffisant

Nous invitons les équipes enseignantes et AESH à participer nombreuses et nombreux, avec des banderoles et cortèges d'établissements ou de communes,

Rendez-vous :

- 12h : rassemblement pour le retrait du plan Macron Borne devant la Préfecture à l'appel de l'interpro 94

- 14h : départ en manifestation jusqu'au Rectorat

POUR LE RETRAIT DU PLAN MACRON-BORNE

Mettre "à l'arrêt" le pays à partir du 7 mars

Dans sa déclaration du 11 février, l'intersyndicale nationale interprofessionnelle s'adresse à toutes et à tous : « (...), si malgré tout, le gouvernement et les parlementaires restaient sourds à la contestation populaire, l'intersyndicale appellerait les travailleurs et les travailleuses, les jeunes et les retraités à durcir le mouvement en mettant la France à l'arrêt dans tous les secteurs le 7 mars prochain."

Les organisations syndicales appellent les personnels à se réunir dans les écoles et établissements et à préparer la "mise à l'arrêt du pays" à partir du 7 mars en décidant dès cette semaine la grève le 7 mars et, pour les professeurs des écoles, en envoyant l'intention de grève pour les 7, 9 et 10 mars (en PJ) avant la fin de cette semaine.